

FORMATION

EPI

Équipier de Première Intervention



PRÉSENTATION

Protégez votre entreprise en conformité avec la législation en formant vos salariés à la lutte contre les départs d'incendie ! Nous vous proposons de dispenser une formation théorique et pratique à vos salariés afin de préserver vos outils de travail des flammes. Vos collaborateurs auront l'opportunité de s'exercer sur de véritables incendies, encadrés par des professionnels expérimentés dans la prévention des sinistres.

Objectifs

- Apprendre aux salariés les gestes nécessaires pour lutter contre un début d'incendie,
- Savoir donner l'alerte efficacement,
- Savoir intervenir ,
- Quels sont les moyens de première intervention et comment les utiliser.

Compétences visées

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies,
- Donner l'alerte rapidement et utiliser les moyens de première intervention.

Durée

4 Heures
Intra- entreprise
soit 1/2 journée de formation

Effectif

3 à 10 personnes
pour 1 formateur

Intervenant

Des intervenants
Sapeur-Pompier
actifs ou sélectionnés
et formés par ces
derniers assurent une
formation au plus près
de la réalité

Public visé

S'adresse à tous
salariés afin de
répondre aux
obligations du code
du travail

Délai d'accès

En moins d'un mois
après votre demande,
votre entreprise sera
mieux protégée et en
conformité avec vos
obligations

Prérequis

Parler, lire et écrire en
français, s'adresse à
tous salariés afin de
répondre aux
obligations du code
du travail

Recyclage

Afin d'assurer une
protection optimale,
nous recommandons
un recyclage annuel.



CONTENU DE LA FORMATION (APTITUDES)

Partie théorique

- Notre formation sera entièrement personnalisée en fonction des risques et des moyens de prévention propres à votre établissement,
- La connaissance des consignes de sécurité : alarme, intervention, évacuation,
- La théorie du feu : les causes, les mécanismes, les classes de feux, les procédés d'extinction,
- La propagation du feu, la résistance au feu des matériaux et éléments de construction, les fumées et leurs effets sur l'homme,
- Les moyens d'extinction (principes de fonctionnement et mise en œuvre) : les différents types d'extincteurs, le Robinet d'Incendie Armé (RIA),
- Le cadre juridique et la prévention du gestionnaire d'évacuation,
- Les rôles dans l'évacuation.

Partie pratique

- Exercices d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs,
- Gestion de l'évacuation.

Accessibilité

- Une personne en situation de handicap peut tout à fait obtenir son certificat EPI si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de la part d'un EPI.*
- « Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un EPI, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation. ».

*Référént handicap : Maxence Barthelemy - 06 48 35 89 59
contact@leones-formation.fr

MODALITÉS

Références réglementaires

Code du travail

- L 4154-4 à 6 : tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche. APSAD Règle R6,
- Chapitre 4 : l'effectif doit être d'au moins un employé sur dix par secteur. Leur répartition géographique doit être telle qu'il soit possible de réunir en tous points d'un même secteur un effectif minimal de deux personnes en moins d'une minute.,
- Chapitre 6 : les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

Issue de la formation

- A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation Conforme aux modalités du Ministère du Travail, ce certificat est délivré aux personnes ayant suivi la formation dans sa totalité

Modalité d'évaluation

- Mise en situation pratique.

Tarifs

Intra-entreprise

- 720 €
- 3 personnes minimum à 10 personnes maximum
- 1/2 journée : 4 Heures

Coût de la formation

- Le prix de la formation est donné à titre indicatif, des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires OPCO*.

* (Opérateurs de Compétences)

**NOUS CONTACTER
LEONES FORMATION**

contact@leones-formation.fr - www.leones-formation.fr

06 73 55 40 32